

SUPPRESSIONS DE POSTES CONFIRMÉES PAR LA DG

Le CE du mois de mai s'est tenu dans un climat tendu : il fait suite à l'annonce par la presse de 4000 suppressions de postes à Pôle Emploi. Nous rappelons que M. Bassère ne s'est même pas rendu au CCE du 24 mai pour s'expliquer sur ces annonces. Lors du CCE, M. Cribier, DGRH, évoquant les départs en retraite, a affirmé qu'ils ne pourront à eux seuls permettre d'atteindre cet objectif de 4000 suppressions de postes ! La CGT dénonce, depuis des années les risques de plan social qu'encourent les agents de Pôle Emploi. Nous dénonçons un immense mépris de la DG à l'égard des agents devant son refus de nous donner des informations légitimes. Lors du CE, la CGT a énoncé les risques pour la région IDF : ce sont près de 10% des effectifs de la région qui seraient menacés. L'ensemble des organisations syndicales ont dénoncé ces politiques de réduction massive d'effectif.

Blâme d'un agent public : la majorité des organisations syndicales dénoncent une sanction injustifiée

La CFDT, la CFTC, la CGT, CLL, FO, le SNAP, le SNU, SUD et l'UNSA ont demandé à M. Bel le retrait de la sanction d'un agent de droit public ayant refusé, à juste titre, d'effectuer 2 plages dites « d'accueil » dans la même journée. Cet agent, suite à un entretien disciplinaire, s'est vu appliqué un blâme. Celui-ci, s'il n'est pas retiré, va rester 3 ans dans le dossier de notre collègue, avec la menace d'une sanction plus lourde s'il récidive. Or, l'agent n'est pas en faute ! Il demande juste que soit respecté les textes ! **Pour la CGT, cette décision s'inscrit dans un contexte toujours plus coercitif à l'égard des agents : ORS, ESA, pilotage par les résultats... La direction veut faire un exemple. Elle cherche à instaurer un climat de peur dans les agences.**

Consultation sur le renforcement des équipes de contrôle : la CGT vote contre

A l'heure où la direction annonce une réduction massive d'effectif, elle multiplie par 3 le nombre d'agents, pour 2018, en charge du contrôle de la recherche d'emploi (CRE). La CGT est totalement opposée à cette mesure. Nous refusons de faire porter la responsabilité du chômage de masse sur les chômeurs eux-mêmes. Nous dénonçons une volonté de stigmatiser les travailleurs privés d'emplois assimilés à des fraudeurs et de les contraindre à accepter des offres d'emploi toujours plus précaires. De plus, cette mesure a pour objectif de faire baisser artificiellement les chiffres du chômage.

Résultat des votes :

Pour : CGC

Abstention : CFDT, CFTC

Contre : CGT, CLL, FO, SNAP, SNU, SUD, UNSA



Consultation sur la situation financière de PE : La CGT obtient une expertise sur les comptes.

La direction a présenté aux organisations syndicales un rapport financier manquant sérieusement de précisions et de clarté. Nous y apprenons quand-même une augmentation importante des dépenses liées à l'externalisation : en 2017 la sous-traitance de nos missions aura coûté au total 313 010 000 €, soit une augmentation de près de 30 millions d'euros par rapport à 2016. **Pendant que la direction vide les agences de leurs effectifs et refuse toute augmentation de salaire, elle n'hésite pas à déverser des sommes astronomiques à des prestataires extérieurs détruisant ainsi les métiers et missions des agents de Pôle emploi. La CGT a demandé une expertise sur les comptes, la proposition a été votée à l'unanimité.**

Consultation sur la généralisation de la rénovation de l'accueil téléphonique 3949. La CGT vote contre

Le projet prévoit que les questions indemnisations soient redirigées vers les agences de proximité. En cas d'attente un message incite les DE à poser leurs questions par mail. La CGT PE est favorable au renforcement des services de proximité à même de répondre aux besoins des DE. **Toutefois le projet présenté par la direction se fait dans un contexte de réduction massive d'effectifs (suppressions de postes, disparition des CUI CAE, transferts des agents vers le Contrôle de Recherche d'Emploi...) aussi la systématisation du transfert des appels vers les agences ne fera qu'accroître significativement la charge de travail des agents indemnisation et détériorera encore plus nos conditions de travail.**

La CGT PE et ses élus au CE ont voté contre.

Votes :

Pour : CFTC, CGC

Abstention : CFDT, SNAP, SUD, UNSA

Contre : CGT, CLL, FO, SNU

Vos élus & représentant CGT au Comité d'Établissement :

Francine ROYON : francine.royon@pole-emploi.fr / 06 68 80 94 09

Nadège HABTI EL IDRISI nadegehabticgt@gmail.com / 06 61 74 87 85

Olivia LE-MAILLOT olivia@caramail.com

Sabine SOUVERVILLE sabinesouverville@gmail.com / 06 08 25 27 56

syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr

<https://fr-fr.facebook.com/POLEEMPLOICGTIDF/>



« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu... »



Retrouvez tous nos dossiers détaillés sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>